Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260402-DEL08_02042026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 02 AVRIL 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 02 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 27 mars 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Sylvain RENAUT, Maire d'Erquy. M Olivier LE GALL, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	MANDAT MUNICIPAL 2026-2032 : LE CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE : LE CCAS
08	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	23
MANDANTS	3
ABSENTS	1
APTES A VOTER	26

CONVOCATION	27-03-2026
RÉUNION	02-04-2026
AFFICHAGE	03-04-2026
TRANSMISSION	07-04-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
	RENAUT Sylvain	Maire	X			
	PESLIER Michel	1er Adjoint	X			
	CHALVET Maryvonne	2è Adjointe	X			
	LE GALL Olivier	3è Adjoint	X			
	LE DOUARIN France	4è Adjointe	X			
	PIERRE Fréderic	5è Adjoint	X			
	BELLETTRE Michel	Conseiller	X			
	LECORGUILLE Gilles	Conseiller	X			
	FRARE Pascale	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	HUGUET Nathalie	Conseillère	X			
	NOUET Soizic	Conseillère	X			
	METAYER Christophe	Conseiller			X	Gilles LECORGUILLE
	LEBOUCHER Françoise	Conseillère	X			
	LE MOUNIER Valérie	Conseillère	X			
	HOUZE Laurent	Conseiller	X			
	TALBOURDET Gwenaelle	Conseillère		X		
	L'HOTELLIER Céline	Conseillère	X			
	COCHERY Sandrine	Conseillère	X			
	BRECHARD Benoit	Conseiller			X	Michel PESLIER
	ANDRE Ludovic	Conseiller	X			
	COLLONG Alexandre	Conseiller	X			
	CONAN Alain	Conseiller	X			
	GUYOMAR Muriel	Conseillère	X			
	PASCO Mickaël	Conseiller			X	Muriel GUYOMAR
	GERRETSEN Marc	Conseiller	X			
	LE GUEN Cédric	Conseiller	X			
A	**DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS**		**23**	01	03	

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260402-DEL08_02042026-DE

08 - MANDAT MUNICIPAL 2026-2032 : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE : LE CCAS

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que compte tenu du renouvellement du conseil municipal, il convient de reconstituer la délégation municipale appelée à siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale.

Vu les articles L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles,

Considérant que le Maire est président de droit et que la parité s'établit entre représentants du conseil municipal et représentants des associations,

Considérant que le nombre d'administrateurs relève de la compétence du Conseil Municipal,

Considérant que les représentants du Conseil Municipal sont élus au scrutin de listes à la proportionnelle au plus fort reste,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, Décide

DE FIXER à 5 le nombre de membres élus qui siègeront sous la présidence du Maire au Conseil d'Administration du CCAS,

DE PROCEDER au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres appelés à siéger au sein du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant qu'une seule liste se présente.

Considérant qu'il n'y a qu'une seule liste candidate, le conseil municipal déroge à l'unanimité au mode de scrutin à bulletin secret,

1°) - Liste composée en tant que membres titulaires de :

- France LE DOUARIN,
- Nicole DETREZ,
- Valérie LE MOUNIER,
- Céline L'HOTELLIER,
- Mickael PASCO

2°) - Sont élus au CCAS :
Membres titulaires

- France LE DOUARIN,
- Nicole DETREZ,
- Valérie LE MOUNIER,
- Céline L'HOTELLIER,
- Mickael PASCO

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260402-DEL08_02042026-DE

Erquy, Conseil municipal du 02 avril 2026

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Vote(s) favorable(s) 26
- Vote(s) défavorable(s) 00
- Abstention(s) 00

ERQUY, le 02 avril 2026

Le secrétaire de séance

Olivier LE GALL

Le Maire,

Sylvain RENAUT

MAIRIE D'ERQUY
CÔTES D'ARMOR